

## RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR AMI LIEVRE, DEPUTÉ (PS), INTITULÉE "LA FILIÈRE D'APPRENTISSAGE POUR LABORANTINS EN CHIMIE EST-ELLE EN DANGER ?" (N° 2876)

### Préambule

L'objectif qui guide la politique du Gouvernement en matière de formation professionnelle est dans le Jura comme en Suisse l'adéquation entre les besoins actuels et futurs du tissu socio-économique et les qualifications de la population. Il est dans ce sens indispensable de soutenir les filières de formation qui permettront le développement d'activités porteuses d'avenir, telles que les biotechnologies et l'ingénierie médicale. La formation de laborantin-e-s fait partie des filières que le canton du Jura cherche à maintenir et si possible à développer. Ceci doit toutefois se faire avec les partenaires économiques de la branche : le maintien et le développement d'une filière dépend de la présence d'entreprises actives et dynamiques sur le territoire et l'Etat ne peut à lui seul assurer le renouvellement des compétences. C'est la raison pour laquelle le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO), en collaboration avec la division technique (DIVTEC) du CEJEF s'engage activement pour trouver de nouvelles places de stage et encourager les entreprises à former les laborantin-e-s de demain. Des exemples très concrets dans le terrain corroborent ce propos.

### Situation

L'existence de la classe de laborantin-e CFC est antérieure à l'entrée en souveraineté de la République et canton du Jura et regroupe actuellement deux orientations : « chimie » d'une part et « biologie » d'autre part. C'est la division technique du CEJEF à Porrentruy qui assure l'enseignement professionnel, les cours interentreprises ainsi que la première année pratique pour cette profession. Elle engage elle-même une partie des apprenti-e-s qui, à partir de la 2<sup>ème</sup> année effectuent des stages en entreprise.

Depuis quelques années, le nombre d'apprenti-e-s en formation se stabilise comme le démontre les chiffres suivants :

Année	Apprenti-e-s engagé-e-s
2013	5
2014	7
2015	9
2016	9
2017	9

En 2017, le nombre d'apprenti-e-s est donc resté stable malgré la disparition de deux lieux de formation. Mais les chiffres reflètent une réalité incontournable : le nombre de places de stage ou d'apprentissage est aujourd'hui juste suffisant pour assurer l'ouverture d'une classe. Pour garantir la pérennité de cette filière, il faut promouvoir le métier et encourager les employeurs potentiels à recruter des apprenti-e-s ou à accueillir des apprenti-e-s sous forme de stage.

Du côté des jeunes, la filière présente un grand intérêt. Il est possible de confirmer que les demandes de places de formation sont importantes. La DIVTEC a organisé 62 stages pour l'année scolaire 2015-2016 et ce sont actuellement 40 demandes de stage pour l'année 2016-2017 qui sont en cours. Près de trente familles ont participé aux récentes séances d'information destinées aux parents et organisées par la DIVTEC.

Le potentiel est donc bien présent mais ne trouve pas toujours à se concrétiser. Du côté des employeurs, il semble toutefois que l'évolution soit positive. Ainsi, les ouvertures de places pour des stages en entreprise sont en hausse. Dans le Jura bernois, il existe des perspectives intéressantes de développement et un véritable potentiel d'augmenter le nombre d'entreprises formatrices et, par conséquent, le nombre de places d'apprentissage dans la région. Les hôpitaux du Jura bernois, qui n'avaient plus engagé d'apprenti-e-s depuis plusieurs années, ont accueilli à Moutier une apprentie de la DIVTEC depuis sa 2<sup>ème</sup> année de formation. Le bilan est très positif et l'expérience sera reconduite.

## **Conclusion et réponses aux questions**

Le Gouvernement répond de la manière suivante aux questions posées.

**Les deux évènements cités plus haut sont-ils de nature à remettre en cause la volonté exprimée de cette école de former 6 apprentis en 2017, sachant que, selon nos informations, les demandes de formation dans cette discipline sont importantes ?**

La suppression de places d'apprentissage est toujours une mauvaise nouvelle pour la région et son économie. Toutefois, si ces deux entreprises formatrices peuvent être remplacées par d'autres, le maintien de la classe sera assuré. La procédure d'admission pour la rentrée 2017 s'est terminée avant la semaine blanche. La recherche active de places d'apprentissage et de stage par les responsables de la DIVTEC va permettre de maintenir une admission de neuf apprenti-e-s pour la rentrée d'août 2017 malgré la disparition de deux lieux de formation. A noter que la demande en places d'apprentissage dépasse largement l'offre de places disponibles. En effet, après une sélection exigeante, 50% des candidats-e-s remplissant les critères d'admission n'ont pas pu être retenus faute de place d'apprentissage ou de stage pour la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année.

**Quels sont actuellement les laboratoires ou entreprises capables d'engager ce type d'apprentis ?**

Il y a actuellement trois entreprises formatrices pour l'orientation « chimie » et deux pour l'orientation « biologie ». A cela s'ajoutent huit entreprises qui engagent des apprenti-e-s de la DIVTEC sous forme de stage de six mois, une année ou deux ans. Dans le cadre du projet ProEntreprise, le SFO va prochainement contacter les entreprises du secteur pour les encourager à engager des apprenti-e-s ou à accepter des stagiaires. Le responsable du projet pourra par ailleurs orienter des jeunes – et notamment les filles intéressées par les métiers techniques – vers les entreprises intéressées.

**Existe-t-il un risque de suppression des postes d'enseignants à la DIVTEC particulièrement en raison de la décision de fermer le Laboratoire cantonal ?**

Il n'y a pas de liens directs entre le maintien de la classe à Porrentruy et la fermeture du laboratoire cantonal dans la mesure où le nombre d'entreprises formatrices ou de stage peut être augmenté par la création d'autres places d'apprentissage. Néanmoins les fermetures du laboratoire cantonal et de la société ABL Analytics peuvent influencer les effectifs des places d'apprentissage. Si la classe devait être fermée, ce sont trois enseignantes et formatrices orientées spécifiquement sur les branches du métier qui perdraient leur place de travail.

**L'apprenti engagé avant la fermeture du Laboratoire cantonal a-t-il retrouvé une place de travail dans laquelle il pourra terminer sa formation ?**

Le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire a effectué plusieurs contacts et démarches afin de retrouver une place pour cette apprentie qui a commencé sa formation en 2014. Elle pourra finalement terminer sa dernière année dans une entreprise ajolote.

**Qu'en est-il de la réflexion consistant à reprendre une partie des analyses du Laboratoire cantonal par le site de la DIVTEC ?**

La Division technique dispose actuellement d'équipements et d'installations suffisantes pour former les apprenti-e-s de 1<sup>ère</sup> année, mais n'est pas équipée ni certifiée pour gérer les analyses menées par un laboratoire cantonal. Pour les années à venir, le plan financier ne prévoit pas d'investissements supplémentaires dans ce domaine. La DIVTEC n'entend pas entrer en concurrence avec les entreprises et laboratoires situés sur le territoire cantonal, qui engagent des apprenti-e-s et forment des stagiaires, mais entend développer avec ces entreprises des partenariats en vue d'augmenter les capacités à former.

Delémont, le 14 mars 2017

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme  
le Chancelier

  
Jean-Christophe Kübler